

s'est montrée réfractaire au changement dans presque toutes les sociétés, dans chaque pays, à chaque époque connue de l'histoire. Élever des enfants, remplir certaines fonctions, exigent des aptitudes particulières qui ne sont pas nécessairement le fait de l'un ou l'autre sexe; si désireux que nous soyons de combler les lacunes du passé, nous ne saurions négliger ou rejeter de telles aptitudes. Le rôle de la famille, celui des adultes, la place des enfants, doivent être réévalués ensemble.

Il n'est pas question d'assigner pour autant une "place" aux femmes, mais plutôt d'intégrer différents apports. Il s'agirait donc d'accepter ces différences dans un esprit d'accommodement, et non de les pétrifier dans la discrimination.

Avons-nous raison de supposer, par exemple, comme le font actuellement tant de gens, que l'emploi, plutôt que l'occupation ou la contribution, constitue le premier critère de l'utilité; que la maternité et l'éducation des enfants ne représentent pas une tâche aussi importante, aussi exigeante et satisfaisante que toute autre au monde? Certainement pas. Pourquoi ne pas reconnaître plus souvent et plus généreusement la dette immense contractée par la société envers les femmes qui participent aux oeuvres bénévoles?

D'ailleurs, sommes-nous bien certains que notre société ne pourrait devenir meilleure, voire plus productive, si elle cessait de vouloir maintenir à tout prix la semaine de travail de 40 heures, et consentait des horaires variables aux nombreuses femmes qui disposent d'un peu de temps, de beaucoup de talent et d'initiative? Nous rendons-nous compte des avantages inestimables que nous nous refusons en soumettant les relations entre les hommes et les femmes à des règles si sévères et si rigides? Nous considérons-nous mutuellement comme des personnes?

La discrimination entre sexes, à l'instar de la discrimination raciale, nuit autant à ses auteurs qu'à ses victimes. Les uns et les autres sont perdants.

La société aussi y perd. La collectivité entière se trouve privée de l'appoint de nombreuses femmes dans des domaines que nous avons considérés au Canada, des décennies durant, comme des chasses gardées masculines. Rien n'indique, par exemple, que les qualités des soins médicaux, ou la solidité des ponts, en URSS, soient inférieures à ce qu'elles devraient être, en raison du nombre très considérable - et même majoritaire en un cas - de femmes qui pratiquent la médecine et le génie civil. Rien n'indique non plus que les peuples de l'Inde, de Ceylan ou d'Israël sont moins bien servis par des gouvernements dont les premiers ministres sont des femmes qu'ils ne le seraient si ces charges étaient assumées par des hommes. Au contraire, je peux vous dire, à la suite de mes récents entretiens avec les premiers ministres Gandhi, Bandaranaike et Meir, qu'il en va tout autrement. Et pourtant, nous autres, Canadiens, nous avons perpétué des attitudes hostiles à l'accession des femmes à différents métiers et professions, ainsi qu'à la politique. Avec le résultat que nous nous sommes tous appauvris, hommes et femmes.

La situation difficile faite à la femme canadienne est d'abord une question de mentalité. Mais il faudra plus qu'un changement d'attitude pour surmonter la discrimination et favoriser l'égalité des chances. Quelques lois devront être modifiées de façon à éliminer les anomalies et les contra-